



Nominations à La Castalie

💬 *Réagir à cet article*

Le Conseil d'Etat valaisan a nommé le 29 novembre dernier, les sept membres du conseil d'administration de La Castalie. Dès le 1^{er} janvier prochain, l'institution montheysanne deviendra un établissement autonome de droit public doté d'une personnalité juridique. D'où cette décision de l'Exécutif cantonal.

Sa présidence échoit à Michel Giroud (Mayens-de-Chamoson). Le municipal montheysan en charge des Services industriels Stéphane Coppey, la présidente de Collombey-Muraz Josiane Granger, le député Jérôme Favez (Val-d'Illicz) et le député-suppléant Olivier Salamin (Noës) font également partie de ce nouveau conseil. Françoise Riand (Martigny) et Christine Ecoeur (Vouvry) complètent cette liste rendue publique hier seulement.

Pour rappel, La Castalie prend en charge annuellement quelque 240 pensionnaires et élèves dont 69% d'adultes et 31% d'enfants et adolescents. Forte de ce nouveau statut juridique, La Castalie continuera à assurer sa mission de service public auprès des patients les plus sévèrement handicapés dans le canton et la prise en charge des personnes déficientes mentales et polyhandicapées, quelle que soit la gravité de leur invalidité. FAZ/C